

Image not found or type unknown



Litige achat canapé, quelles chances de réussite

Par **elutza**, le **19/11/2009** à **15:46**

Bonjour,

J'ai commandé un canapé en cuir désigné sous le nom d'Avignon. Au moment de la livraison, je constate que le canapé s'appelle Happy et non Avignon. Je refuse donc la livraison. A noter que les deux canapés se ressemblent comme deux gouttes d'eau. Et pourtant, sur le bon de commande et sur le site internet de la maison c'est le modèle Avignon qui est exposé.

S'agit-il d'une copie? Je précise qu'on a dû retourner au magasin le lendemain car le vendeur a oublié de marquer le nom du salon souhaité.

Ma question: est-ce que ma demande de remboursement est fondée?

Merci

Cordialement